Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213500929-20260429-42026_29042026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUGUEN

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à 18 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de Cuguen, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame Sandrine GUERCHE, Maire.

Date de convocation : 22 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Quorum atteint : 8

Nombre de votants : 14

PRESENTS : Mme Sandrine GUERCHE, M. Anthony FÉVRIER, Mme Mireille DURIEZ, M. Christophe GANCHE, Mme Marion MICHELIN, Mme Danielle GONET, Mme Juliette GASSELIN, M. Nicolas DUMANS, Mme Anne LEPORT, M. Emilien WOISARD, Mme Flavie FOSSET, Mme Laura LEMENANT, M. Steven GERNIGON

ABSENTS EXCUSES : M. Damien GUEDE, M. Louny POGNOT

POUVOIRS : M. Louny POGNOT a donné pouvoir à M. Anthony FEVRIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Danielle GONET

OBJET : 04-2026-29/04/2026 : FINANCES – AFFECTATION DU RESULTAT PRESBYTERE 2025

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte financier unique 2025 du budget du presbytère,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement du presbytère,

Constatant que le compte financier unique du presbytère présente :

- un excédent de fonctionnement de 24 072.65 €,
- un excédent d'investissement de 36 268.39 €,

Décide à l'unanimité, d'affecter un montant de 10 000 € à l'article 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2026 du Presbytère.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme

LE MAIRE,
Sandrine GUERCHE

